



Direction de l'Intégration\* Emploi/Logement

**Service : Logement/Reloref**

N/REF : DIEL/LOG/FM/CC/SN/2010-1078

Rédaction : Sokhna Ndao



*\*\* Avec le soutien du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, du Fonds Européen pour les Réfugiés, du Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la ville et ses services déconcentrés.*

## FICHE EXPERIENCE N° 7

### PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA) DE CRETEIL (94) ET LA REGIE DE QUARTIER DE CRETEIL

*Pôle « Veille sociale et innovation » du projet Reloref*

#### 1. Présentation du contexte

##### ❖ Acteurs et besoins

✓ L'accompagnement social a pour objectif de donner les moyens nécessaires aux bénéficiaires de la protection internationale hébergés dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), pour devenir autonome socialement et financièrement dans le pays d'accueil et s'insérer dans leur nouvel environnement social (apprentissage de la langue française, découverte de la culture, information sur la situation économique et sociale du pays d'accueil, ouverture des droits sociaux, etc...). Loin de se centrer uniquement sur les difficultés rencontrées, l'accompagnement social vise à prendre en compte les usagers dans la perspective d'une résolution ou d'une réduction des difficultés rencontrées dans leur intégration, en se basant notamment sur une logique de promotion des personnes, par la mise en valeur de leurs compétences et de leurs ressources ainsi que des potentialités à développer.

Il est important de souligner que les professionnels impliqués dans l'accompagnement social interviennent en « prenant compte » et non en « prenant en charge ».

✓ L'accompagnement professionnel répond à la nécessité de construire un parcours d'insertion par l'emploi réaliste et individualisé. C'est un outil d'informations, de conseils, de construction de parcours d'insertion à travers l'emploi et la formation, finalisé par l'accès à l'emploi et le maintien dans celui-ci de la personne. Il est mis en œuvre au niveau de la structure d'hébergement notamment sous la forme d'évaluations des niveaux de compétences professionnelles, d'aide à la mise en œuvre de projets professionnels, de conseils en formation et en techniques de recherche d'emploi, des simulations d'entretiens professionnels...

✓ Le Pôle Insertion du centre Miguel Angel Estrella comprend trois dispositifs d'insertion des bénéficiaires de la protection internationale : le centre provisoire d'hébergement (CPH) pour les réfugiés en début d'insertion, le relais insertion pour les réfugiés insérés professionnellement et en recherche de logement et un dispositif de 23 logements-relais conventionnés à l'allocation logement temporaire (RELOREF, réfugiés et régularisés)<sup>1</sup>. Il est également service instructeur du revenu de solidarité active (RSA) et dispose d'un réseau d'entreprises et d'organismes de formation partenaires et d'un réseau de bailleurs publics et privés afin de favoriser l'intégration des ménages bénéficiaires de la Protection Internationale.

✓ Au 31/12/2009, sur les **45 adultes en insertion professionnelle** dans les dispositifs CPH et le relais insertion, le rapport d'activité de France terre d'asile fait état de **21** personnes en emploi dans les secteurs du bâtiment, de la

<sup>1</sup> Ce dispositif est destiné aux réfugiés sortant de CADA, proches de l'emploi et en recherche d'un logement pérenne et pour les personnes issues du squat de Cachan.

sécurité, de l'aide à la personne, de l'hôtellerie, du transport et de la logistique. **7** personnes sont en formation linguistique à visée professionnelle, **2** personnes en formation qualifiante et **15** personnes en cours d'élaboration du projet professionnel ou sans emploi (ces personnes sont récemment arrivées au CPH)<sup>2</sup>.

✓ Malgré ce résultat satisfaisant, les modalités de sortie du public de France terre d'asile par le biais de l'emploi s'avèrent être complexes dans le département du Val-de-Marne.

✓ Au deuxième trimestre 2010, le taux de chômage s'élevait à **7,7%** pour **54 610 demandeurs d'emploi en recherche active** et qui n'ont pas travaillé dans le mois, **soit une hausse de 4,6% par rapport à 2009. 29% de ces demandeurs d'emploi sont des demandeurs d'emploi de longue durée et 14,7% d'entre eux résident en zone urbaine sensible (ZUS)**. La situation des 26-49 ans est la plus préoccupante puisque cette tranche d'âge de la population représente **64,7%**<sup>3</sup> des demandeurs d'emploi. Au quatrième trimestre 2010, le taux de chômage s'élève à 8.1%<sup>4</sup>. Si cette situation peut sembler alarmante, le taux de chômage du département du Val-de-Marne reste en dessous de la moyenne en France Métropolitaine sur la même période (9,5%)<sup>5</sup>.

✓ **60%** de l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit **50 474** bénéficiaires de fin de mois, ont été indemnisés dans le département. Cette augmentation de **3.4%** enregistrée entre fin septembre 2009 et septembre 2010<sup>6</sup>, illustre le retournement de la conjoncture liée à la baisse des embauches, concomitante à la baisse des activités dans le département. La dégradation de l'activité économique dans le département du Val-de-Marne est une des répercussions de la crise financière puis économique intervenue au printemps 2008, également responsable des principales distorsions sur le marché du travail. Les ménages bénéficiaires de la protection internationale hébergés par France terre d'asile rencontrent plus de difficultés pour intégrer le marché de l'emploi. L'accompagnement socioprofessionnel joue, alors, un rôle important et nécessaire face aux changements importants dans les modes de recrutement et les organisations du travail.

✓ Dans ce cadre, et souhaitant favoriser l'accès à l'emploi de bénéficiaires de la protection internationale, l'équipe de chargés d'insertion travaille de manière régulière avec la Régie de quartier de Créteil. Un partenariat informel basé sur une relation de confiance s'est créé au fil du temps.

✓ La Régie de quartier de Créteil est une association loi de 1901 qui regroupe collectivités locales, logeurs sociaux et habitants des quartiers qui composent son territoire. Ensemble, ils interviennent sur la gestion urbaine et sociale de cet espace géographique. Sa mission technique est d'entretenir, d'embellir et de veiller sur le quartier (entretien d'immeubles, pieds d'immeubles, parkings, nettoyage de bureaux, actions d'embellissements, de rénovation de second œuvre, ravalement de façade, action de médiation et de veille). Ainsi, son action se traduit par une activité économique qui favorise l'insertion sociale et professionnelle d'habitants en difficulté et l'émergence de nouveaux services.

✓ La mission sociale de la Régie de quartier est fondée sur une démarche de médiation et de sensibilisation auprès des habitants et des acteurs locaux : améliorer les relations humaines, inventer des modes de gestion urbaine partagée, et surtout construire, en suscitant l'implication et la responsabilisation des habitants grâce à un concept solidaire basé sur une citoyenneté active.

✓ Les publics visés par ce type de structure sont les jeunes sans qualification, les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires des *minima* sociaux... A ce titre, en plus de la mise en situation de travail, la Régie de quartier de Créteil cherche à développer l'acquisition de compétences techniques et d'expériences professionnelles des personnes qu'elle emploie. Elle travaille en liaison avec des partenaires tels que la Mission Locale, l'ANPE, le PLIE

<sup>2</sup> Les chiffres dans cette section ne prennent en compte que les résultats pour l'année 2009 du CPH et du Relais Insertion.

<sup>3</sup> Direction Régionale Ile de France, Pôle Emploi, **Météo de l'Emploi du Val-de-Marne**, septembre 2010

<sup>4</sup> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, **Taux de chômage localisés, Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) provisoires**, consulté le 21 décembre 2010.

<sup>5</sup> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, **Taux de chômage localisés, Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) provisoires**, consulté le 21 décembre 2010.

<sup>6</sup> Direction Régionale Ile de France, Pôle Emploi, **Météo de l'Emploi du Val-de-Marne**, septembre 2010

(Plan Local d'Insertion par l'Economie), ainsi que les bailleurs sociaux, les syndicats, les associations spécialisées, les entreprises et des particuliers.

✓ Depuis 2004, la Régie de quartier de Créteil assure des missions de médiation sur le quartier des Bleuets en nocturne, en partenariat avec le bailleur SAGECO : prévention et régulation des conflits de voisinage, amélioration de la qualité de vie dans le quartier et renforcement du lien social.

✓ En 2010, **44 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail à la Régie de quartier dans le département**. L'encadrement est assuré par 10 permanents dont 5 techniciens du bâtiment.

✓ La Régie de quartier de Créteil accomplit un travail important avec le CADA France terre d'asile du Val-de-Marne à travers des activités de prestations de services et de travaux, pour faciliter l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la protection internationale.

## **2. Objectifs**

---

✓ L'accueil d'un bénéficiaire de la protection internationale ne saurait se limiter à la délivrance d'un titre de séjour. S'il a vocation à se fondre dans la société d'accueil, il n'en a pas moins besoin d'être accompagné pour franchir les obstacles de cette insertion. L'accès à un emploi dans le pays d'accueil est une condition substantielle à cette intégration.

✓ La rémunération salariale versée à l'employé, suite à l'exercice d'une profession, participe activement à l'indépendance économique, à l'amélioration du niveau de vie et du bien être individuel, à la valorisation du statut social de l'individu et renforce le pouvoir d'agir, de progresser et de réussir dans l'appréciation de la valeur professionnelle.

✓ C'est pourquoi, l'équipe du Pôle insertion du centre Miguel Angel Estrella a mis en œuvre divers procédés, en mobilisant un réseau d'opérateurs et en utilisant les multiples outils de la politique de l'emploi, pour **trouver des solutions et des débouchés** et répondre aux problématiques de l'employabilité des bénéficiaires de la protection internationale. En outre, le Pôle insertion et la Régie de quartier de Créteil œuvrent à travers la mise en commun de leurs capacités propres et l'articulation de leurs stratégies d'accompagnement, à offrir un accompagnement socioprofessionnel cohérent et de qualité en faveur de ce public.

## **3. Présentation de l'action**

---

✓ Les liens qui unissent le CADA du Val-de-Marne et la Régie de quartier de Créteil sont des liens de confiance fondés sur la transparence totale qui unit les deux acteurs dans le cadre d'un partenariat informel.

✓ La Régie de quartier de Créteil se définit comme une entreprise d'insertion, elle répond à des partenaires qui ont besoin de prestations spécifiques alliant qualité et savoir-faire. Elle embauche des personnes sur la base du **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)**, qui est ouvert aux personnes éligibles à l'insertion par l'activité économique au titre de l'article L 1242-3 du Code du travail qui autorise la conclusion d'un contrat à durée déterminée « au titre de dispositions légales destinées à favoriser le recrutement de certaines catégories de personnes sans emploi ».

✓ Seules les embauches de **personnes agréées par Pôle emploi** ouvrent droit aux financements de l'insertion par l'activité économique (article L5132-3 du Code du travail).

✓ Tout d'abord, l'équipe du CADA transmet des profils de candidats à l'équipe de la Régie de quartier, qui en retour la renseigne sur leurs besoins immédiats. Réciproquement, l'équipe de la Régie de quartier contacte les chargés d'insertion du CADA pour savoir si des candidats pourraient être intéressés par des postes à pourvoir. Sous

réserve que le profil du candidat soit retenu, si les besoins des deux parties convergent, un entretien d'embauche est alors fixé.

✓ L'entretien d'embauche est menée par la directrice de la Régie de quartier qui, quelle que soit la performance du candidat, transmet son avis à l'équipe du CADA.

✓ Si le profil est intéressant et le candidat motivé, il est positionné sur un poste et employé par la Régie de quartier.

✓ Si le profil est intéressant mais qu'au demeurant des lacunes sont constatées, le candidat est pris en charge par un accompagnateur socio-économique qui définit avec lui un projet professionnel.

✓ Si le candidat a besoin d'une formation professionnelle, la Régie de quartier de Créteil met à sa disposition un plan de formation qui a pour objectif principal de valoriser la personne et de développer ses compétences individuelles et collectives. Cette formation professionnelle continue fait partie intégrante de la mise en œuvre des parcours socioprofessionnels des salariés de la Régie de quartier.

Ce facteur d'autonomie et de progrès, propre à chaque Régie de quartier, offre des perspectives tant internes qu'externes et contribue à l'épanouissement du parcours de vie.

✓ Enfin, les deux structures se transmettent régulièrement les informations sur l'évolution sociale et professionnelle des candidats afin que l'accompagnement réalisé soit toujours adapté à la personne.

#### **4. Démarches**

---

✓ La collaboration entre la Régie de quartier de Créteil et le CADA du 94 remonte à 1996.

✓ La Régie de Q=quartier de Créteil a assisté à diverses réunions d'information, afin de mieux œuvrer avec le CADA à l'insertion professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale et à la mise en place d'outils de dialogue améliorant les résultats d'embauche, ainsi que le suivi social et économique du public de France terre d'asile.

#### **5. Résultats**

---

✓ Pour l'année 2010, le quart de l'effectif des salariés en insertion de la Régie de quartier a été orienté par le CADA du 94 de France terre d'asile.

#### **6. Analyse**

---

##### **❖ Difficultés**

✓ Les bénéficiaires de la protection internationale ont une fausse image du marché du travail en France. Leurs attentes, leurs préjugés sur l'accès à l'emploi influent sur leur stratégie d'intégration et constituent un obstacle majeur à leur accompagnement. Les accompagnateurs socio-économiques de la Régie de quartier et les chargés d'insertion du CADA s'évertuent ensemble, à effectuer un travail d'information et de sensibilisation au près du public.

✓ Le suivi social et économique des bénéficiaires de la protection internationale diplômés s'avère plus complexe et plus difficile. A court terme, leurs ambitions d'occuper une fonction à la hauteur de leurs compétences professionnelles et universitaires sur le territoire d'accueil est une contrainte à leur insertion et à leur intégration. Etre accompagné, avoir des contrats précaires, travailler dans des secteurs manuels, est perçu comme une dévalorisation et un déclassement social. Leur parcours d'insertion est alors dans ce cas précis, plus long, et moins progressif du fait de leur abandon et de leur manque de volonté à suivre le programme d'accompagnement.

✓ Par ailleurs, les employés de la Régie de quartier issus du CADA, font souvent preuve d'un surinvestissement dans leur travail contreproductif et nuisible. Les intervenants sociaux des deux structures se veulent garants de parcours d'intégration individuels, progressifs, et évolutifs, pour des personnes désireuses de persévérer afin de trouver leur place dans la société d'accueil.

✓ Enfin, les besoins de la Régie de quartier dépendent fortement des appels d'offre lancés par leurs partenaires emplois. Les distorsions sur le marché du travail peuvent rendre minces les possibilités d'embauche. Dans ce cas, nul ne peut déterminer avec exactitude les prévisions d'embauche de la Régie pour le mois ou l'année à venir.

#### ❖ Clés du succès/ moyens de mise en œuvre des objectifs

✓ La relation de confiance et de transparence entre l'association, la Régie de quartier de Créteil et les candidats est l'élément indispensable au succès d'un tel partenariat.

✓ La collaboration entre la Régie de quartier de Créteil et le CADA du 94 repose entièrement sur le positionnement de candidats fiables, ayant un profil professionnel intéressant, motivés. Le niveau de français ne constitue pas un obstacle : les critères d'embauche sont la motivation, le dynamisme et la capacité d'effectuer un travail précis.

✓ Les salariés sont intégrés dans des équipes, dirigés par des techniciens expérimentés qui régulent et coordonnent le travail sur les chantiers. Ils agissent en tant que référents et établissent des liens privilégiés avec ces salariés.

✓ Ces chefs d'équipe informent régulièrement l'équipe insertion de la Régie de quartier, lors des réunions d'information internes, et signalent tous les éléments qui ont pu les interpeller et qui nécessiteraient, soit un rappel à l'ordre, soit un suivi spécifique afin de recadrer la problématique d'insertion de la personne.

✓ Par la suite, un retour est fait à l'équipe du CADA, les échanges entre les deux acteurs sont réguliers, développant ainsi un travail en commun cohérent et substantiel.

✓ Enfin, des évaluations individuelles sont menées sur la base des critères et compétences définis pour chaque métier par les codes ROME du Pôle Emploi afin de permettre aux salariés de s'évaluer et d'avoir une appréciation objective sur leurs méthodes de travail, leurs capacités techniques et leur niveau de compétences.

### 7. Perspectives :

---

✓ Il s'agit de pérenniser la relation de confiance et de coopération entre le CADA du 94 et la Régie de quartier de Créteil, car l'obtention d'un emploi facilite l'accès des ménages bénéficiaires de la protection internationale à une solution de logement pérenne.

✓ La Régie de quartier de Créteil souhaiterait obtenir des chantiers plus importants dans le département, afin d'augmenter les embauches de personnes en réelle précarité, et de rendre plus facile l'encadrement des effectifs.

### 8. Coordonnées des acteurs :

---

<b>CADA de Créteil - Centre MIGUEL ANGEL ESTRELLA:</b>	<b>Régie de Quartier de Créteil:</b>
Mme Isabelle SIGOT (responsable départementale France terre d'asile du CPH de Créteil, Val-de-Marne)	Mme Nouassy DASSY (Directrice de la Régie de quartier de Créteil)
112-120 Chemin des Verts Mèches	Mme Constance ADINSI (Accompagnatrice socioprofessionnelle de la Régie de quartier de Créteil)
94015 Créteil Cedex	86 bis, bis avenue du Docteur Paul Casalis
Téléphone : 01 56 29 10 60	94000 Créteil
	Téléphone : 01 43 39 45 66
	Fax : 01 43 39 50 30
	<a href="mailto:regie.creteil@wanadoo.fr">regie.creteil@wanadoo.fr</a>